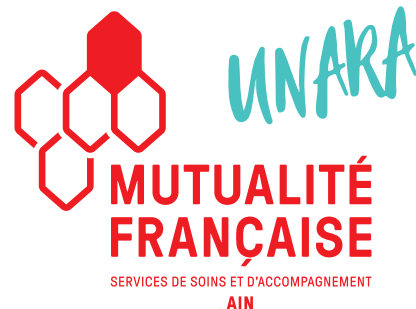


Logement connecté



Ma nouvelle qualité de vie...

Maison ou appartement, notre logement a généralement été conçu pour une famille ; nous l'avons choisi pour cette raison et aménagé en conséquence.

Malheureusement, rien n'y a été prévu pour des personnes fragiles ou en situation de handicap, jeunes ou moins jeunes. Et il offre rarement les meilleures conditions de sécurité aux personnes avançant en âge.

Le logement connecté est une excellente alternative...



Vivre en toute autonomie chez moi

Rester chez moi, une alternative à portée de... capteurs !

Lorsque des problèmes de vue, d'équilibre, d'orientation, de mémoire surviennent, une simple téléalarme ne suffit plus : plus de force pour appuyer sur le bracelet ou collier émetteur, perte de connaissance ou incapacité à se rappeler "à quoi sert ce truc-là".

Le constat est terrible. Que faire alors ?

Dans ce cas, les intéressés eux-mêmes, leurs familles, leurs proches, les aidants n'ont souvent qu'une seule solution : envisager un hébergement en établissement spécialisé, malgré les appréhensions qu'un tel changement suscite.

Pourtant, on le sait, un environnement et des repères familiers favorisent une meilleure qualité de vie et un sentiment de bien-être...

En outre, ce qui semblait impossible hier est aujourd'hui réalisable.

Car des alternatives existent. Elles s'appuient sur les nouvelles technologies sans se substituer aux aidants qu'elles relaient et soulagent.

Logement connecté

Une solution de téléassistance et de suivi connecté peut faire du logement un lieu "sécurisant". Avant de proposer une telle installation, la visite d'un ergothérapeute auprès du futur utilisateur permet de cerner son mode de vie et ses habitudes afin d'établir un bilan de ses besoins.

Le dispositif est composé :

- d'une base avec micro et haut-parleur branché sur une prise électrique (batterie de secours intégrée),
- de détecteurs d'activité placés dans le logement,
- d'un moniteur de sommeil,
- d'un déclencheur avec bouton d'alerte sous forme de collier ou de bracelet porté par l'utilisateur.

Ces capteurs très discrets ne sont en rien des caméras, ils ne sont pas intrusifs et seuls les professionnels de santé ont accès aux informations qu'ils transmettent en temps réel. Installés au domicile, ils sont capables d'enregistrer les mouvements d'une personne, nuit et jour.

Afin de respecter les étapes nécessaires au bon fonctionnement de cette installation, notre équipe composée d'un ergothérapeute, d'une infirmière et d'un technicien Mutain suivent la réception de l'information afin d'identifier d'éventuelles fragilités naissantes au travers des alertes préventives et critiques qui seront envoyées par la solution connectée.

La mise en place d'une coordination de proximité permettra une prise en charge plus efficace afin de privilégier une décision de prescription ou d'éviter une hospitalisation d'urgence inutile et coûteuse !



Le logement connecté en bref...



✓ POUR QUI ?

- Les personnes qu'un âge avancé fragilise, sans pour autant les rendre totalement dépendantes ;
- Les personnes présentant des troubles cognitifs ou moteurs ; les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge.



✓ AVANTAGES

- La personne dont le domicile est ainsi équipé continue à vivre sans avoir à modifier ses habitudes de vie ou son comportement.
- Sa famille, ses proches ou ses aidants, assurés d'être alertés au moindre signe inquiétant, envisagent beaucoup plus sereinement son maintien à domicile.
- Une solution satisfaisante pour retarder l'entrée souvent redoutée par la famille en établissement spécialisé.



✓ MISE EN SERVICE

- Une fois les capteurs positionnés par le technicien, les informations sont relayées par un boîtier d'assistance relié par une prise Ethernet (box internet) ou une carte Sim. En cas de coupure de courant, une carte SIM permet au réseau GPS de prendre le relais.
- Installation et maintenance assurées par un technicien du service téléassistance MUTAIN.

**93 % DES FRANÇAIS
PENSENT QUE LES TECHNOLOGIES
CONNECTÉES PEUVENT
FACILITER LE QUOTIDIEN DES
PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS**



L'ergothérapeute

Ce professionnel de santé, diplômé d'État, est formé aux problématiques de l'habitat et aux nouvelles technologies. Il a pour principale mission de maintenir et permettre, voire de restaurer, les activités des personnes dont il a la charge de manière sécurisée et autonome afin de prévenir, réduire ou supprimer les situations de handicap éventuelles de ces personnes, en tenant compte de leurs habitudes de vie et de leur environnement.

Cela se traduit notamment par :

- l'évaluation des capacités fonctionnelles de la personne et de son environnement (*social, familial, architectural*) ;
- un diagnostic ergothérapique permettant de définir les situations de handicap et les facteurs de risques environnementaux ;
- une préconisation des compensations possibles : aides techniques, technologiques, adaptation de l'habitat (*salle de bains sécurisée, par exemple*) et l'aide à la recherche des entreprises compétentes ;
- un accompagnement de la personne dans son nouvel environnement, le cas échéant ;
- une aide à l'acquisition de nouvelles habitudes de vie (*comment se déplacer, disposer les objets courants à bonne hauteur, etc.*).

Charte éthique

La Charte éthique a pour objet de poser les principes fondamentaux applicables à une structure agréée de Téléassistance de Proximité, de définir les critères de gestion d'une telle structure, et de renforcer et dynamiser ses actions dans le respect des valeurs qu'elle défend. Cette Charte est un référentiel qui implique ses acteurs et institue un code de bonne conduite que le Service de Téléassistance MUTAIN s'engage à respecter, à affirmer, à partager et à pérenniser.

CET ENGAGEMENT CONSISTE À :

- Avoir une image de marque, obtenue par l'expérience, le savoir-faire, la proximité du service ;
- Disposer d'une écoute de proximité personnalisée, directe et fiable, de jour comme de nuit, tant au point de vue relationnel que médical, étayée par une plateforme d'écoute locale ;
- Assurer la qualité du service par une application suivie des technologies nouvelles, la compétence et la disponibilité des acteurs ;
- Mutualiser et harmoniser les moyens d'action relatifs, notamment, aux cotisations des bénéficiaires du service MUTAIN ;
- Optimiser la communication et l'information publique et privée ;
- Maintenir un lien social pour l'accompagnement, le réconfort et le développement de la sécurité médico-sociale des bénéficiaires, en liaison avec les services sociaux locaux.

Le mouvement mutualiste s'est développé au 19^e siècle autour des valeurs de solidarité, de liberté, de démocratie et de responsabilité, à l'initiative des citoyens unis face aux difficultés de la vie quotidienne. Issue de ce mouvement, la Mutualité Française est aujourd'hui le premier acteur de prévention et de promotion de la santé après l'État et l'Assurance Maladie et porte ces mêmes valeurs. Créé en 1988, MUTAIN est le service de Téléassistance de Mutualité Française Ain – Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes.



SERVICE TÉLÉASSISTANCE - MUTUALITÉ FRANÇAISE AIN

Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes

2, place G. Clémenceau ■ 01000 BOURG-EN-BRESSE ■ Tél. : 04 74 32 37 06

telealarme@mutain.com ■ www.mutain.com

